



Chapitre 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1. Définitions

Les termes suivants sont définis comme suit dans les présentes Conditions Générales :

- « **Organisateur** » : Splash Waterslides B.V., Bijsterhuizen 3005, 6604 LP Wijchen, les Pays-Bas
- « **Participant** » : Toute personne physique ayant conclu avec l'Organisateur, à titre privé et pour son usage personnel, un contrat pour la participation à l'Événement, par l'achat d'un Billet.
- « **Événement** » : La mise à disposition des Participants de l'Installation par l'Organisateur, dont les conditions sont régies par le présent document.
- « **Billet** » : Confirmation électronique remise ou envoyée au Participant par l'Organisateur ou son représentant à la suite de la réservation et du paiement du prix.
- « **Bracelet d'entrée** » : Bracelet remis à l'entrée du lieu de l'Évènement par l'Organisateur au Participant, en échange du Billet, et permettant l'accès à l'Installation.
- « **Installation** » : Les toboggans aquatiques « Splash your mountain » installés par l'Organisateur dans le cadre de l'Évènement, soit un « Petit Toboggan » installé pour les enfants de six à douze ans, et un « Grand Toboggan » pour les enfants de plus de douze ans et les adultes.
- « **Site Internet** » : Le site internet exploité par l'Organisateur.



Article 2. Applicabilité

Les présentes conditions générales (« **Conditions Générales** ») s'appliquent à toute relation juridique entre le Participant et l'Organisateur en ce qui concerne les sujets réglementés dans les présentes Conditions Générales.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent exclusivement aux Participants, et non aux fournisseurs ou autres cocontractants à titre professionnel de l'Organisateur.

Les relations avec les autres cocontractants sont soumises à d'autres Conditions Générales.

Article 3. Disponibilité

Les présentes Conditions Générales sont disponibles sous forme électronique sur le Site Internet.

Lors de l'achat d'un bien ou d'un service, y compris un Billet, par l'intermédiaire du Site Internet, le Participant a la possibilité de consulter les présentes Conditions Générales avant la conclusion du contrat.

Les coordonnées de l'Organisateur sont disponibles sur le Site Internet.

L'Organisateur est responsable du contenu du Site Internet.



Chapitre 2. VENTE DE BILLETS ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Article 4. Utilisation du Site Internet

L'Organisateur peut proposer sur son Site Internet, contre paiement ou à titre gratuit, des informations, promotions, concours, vidéos en streaming, marchandises, services de forum ou de réseau social.

Les personnes qui visitent le Site Internet sont tenues à tout moment de respecter les règlements et/ou leurs modifications ainsi que les instructions et les règles d'utilisation de l'Organisateur, telles que publiées sur le Site Internet.

L'Organisateur ne garantit pas que le Site Internet fonctionnera ou sera accessible sans interruption.

L'Organisateur exclut sa responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation du Site, y compris pour l'utilisation des données personnelles, dans les limites permises par les articles 100 et 101 du Code des obligations.



Article 5. Vente des Billets

Le Participant peut acheter un Billet via le Site Internet.

La vente de Billets par l'Organisateur peut avoir lieu par l'intermédiaire du site internet d'un tiers.

Le paiement des Billets peut avoir lieu par l'intermédiaire du site internet d'un tiers.

Dans ces cas, le Participant est soumis tant aux présentes Conditions Générales qu'aux Conditions Générales du tiers.

Article 6. Offres de tiers

Le Site Internet peut proposer des offres de tiers, avec un lien vers le site internet de ceux-ci.

La politique de confidentialité de l'Organisateur et les présentes Conditions Générales ne s'appliquent pas aux sites internet, contrats et services fournis par des tiers.

L'Organisateur n'est pas responsable du contenu du site internet des tiers, ni des actions ou des données personnelles traitées par le tiers, que le Participant y ait accédé par le Site Internet ou non.



Article 7. Protection de la vie privée

L'Organisateur respecte la vie privée de chaque Participant et veille à ce que les données personnelles du Participant soient traitées confidentiellement.

Lorsqu'il participe à l'Événement, le Participant accepte d'être filmé et photographié. Ces images peuvent être utilisées à des fins publicitaires et commerciales après l'Événement (cf. Article 19).

Chapitre 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'ÉVÉNEMENT

Article 8. Généralités

Le Participant est tenu de se conformer aux présentes Conditions Générales, aux règles du jeu telles que définies au Article 22. ainsi qu'à toute modification subséquente.

Le Participant est tenu de se conformer aux instructions du personnel de l'Organisateur.

Le Participant déclare accepter les présentes Conditions Générales, en utilisant le Site Internet, en achetant, obtenant et/ou en utilisant un Billet ou un Bracelet d'entrée, ainsi qu'en entrant sur le lieu de l'Événement ou en utilisant l'Installation.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent également si l'acquisition d'un Billet ou d'un Bracelet d'entrée a été effectuée de quelque manière que ce soit par l'intermédiaire de tiers.



Article 9. Age minimum

L'âge minimum pour utiliser l'Installation est de :

- Six ans révolus pour le Petit Toboggan ;
- Douze ans révolus pour le Grand Toboggan.

L'entrée sur le lieu de l'Événement est refusée aux enfants de moins de six ans.

Le Participant est tenu de prouver son identité et son âge afin de permettre à l'Organisateur de se conformer à ses propres obligations légales.

L'Organisateur exclut toute responsabilité pour les informations fausses ou incomplètes transmises par le Participant.



Article 10. Billet

La participation à l'Événement est conditionnée à l'achat d'un Billet valable.

Une fois le Billet acheté, il n'est pas possible de changer la date ou l'horaire.

Dès que le Billet a été remis au Participant, celui-ci supporte tous les risques, y compris, mais non limité : perte, vol, endommagement, utilisation par un tiers ou mauvaise utilisation.

En cas de violation par le Participant d'une ou plusieurs des dispositions des présentes Conditions Générales, l'Organisateur a le droit d'invalider le Billet ou de refuser l'admission à l'Événement.

Les détenteurs de Billets invalidés n'ont droit à aucun remboursement ou autre forme d'indemnisation.

Article 11. Accès au lieu de l'Événement et Bracelet d'entrée

L'accès au lieu de l'Événement n'est possible que sur présentation d'un Billet valide et non endommagé à l'entrée du lieu de l'Événement.

Sur présentation du Billet, le Participant recevra le Bracelet d'entrée afin de pouvoir participer à l'Événement.

Le Bracelet d'entrée n'est délivré qu'une seule fois et donne accès à l'Installation à une seule personne.

Le Bracelet d'entrée obtenu n'est valable que pour le créneau horaire indiqué sur le Billet. La participation à tout autre date ou horaire sera refusée.



Article 12. Santé

Le Participant reconnaît que l'utilisation de l'Installation est potentiellement dangereuse.

L'Installation ne doit pas être utilisée par des personnes en mauvaise condition physique, convalescentes présentant des pathologies incompatibles avec son utilisation (incluant, mais non limité à : problèmes de dos, cardiaques, musculaires, ligamentaires, ostéoporose, etc.), ainsi que par les femmes enceintes.

Par l'achat d'un Billet, l'obtention d'un Bracelet d'entrée ou l'utilisation de l'Installation, le Participant reconnaît être bonne santé et ne pas appartenir à l'une des catégories décrites au paragraphes précédent.

Article 13. Sécurité

Le Participant est tenu de se comporter et de prendre toute mesure apte à assurer sa sécurité et celle des tiers.

Il est interdit d'apporter, de consommer et/ou d'utiliser sur le lieu de l'Événement des objets en verre, bouteilles en plastique, boîtes de conserve, boissons (alcoolisées ou non), aliments, feux d'artifice, animaux, drogues, armes et/ou objets dangereux (y compris mais non limité aux aérosols ou gaz incapacitants).

Il est interdit aux Participants de consommer de l'alcool ou d'en apporter sur le lieu de l'Événement, ou de participer à l'Événement en état d'ébriété.



Article 14. Ordre public

L'Organisateur se réserve le droit de refuser à certaines personnes l'accès à l'Événement ou de les expulser si, à son avis, cela est nécessaire au maintien de l'ordre public et de la sécurité pendant l'Événement.

La même disposition s'applique si un Participant porte un vêtement, des textes ou des signes qui, de l'avis de l'Organisateur, pourraient être offensants, discriminatoires, insultants ou causer des troubles.

Chapitre 4. VIOLATION DES CONDITIONS GENERALES ET RESPONSABILITE

Article 15. Conséquences d'une violation

En cas de violation d'une des règles contenues dans les présentes Conditions Générales, l'Organisateur peut refuser l'accès ou expulser le Participant du lieu de l'Événement, ou le remettre à la police.

Un Participant qui se voit refuser l'accès à l'Événement ou qui en a été expulsé ne peut réclamer aucune indemnisation à l'Organisateur, de quelque chef que ce soit.

Article 16. Exclusion de responsabilité

La Participation à l'Événement se fait aux risques et périls du Participant.

L'Organisateur exclut sa responsabilité pour tout dommage résultant de l'Événement, dans les limites permises par les articles 100 et 101 du Code des obligations.



Article 17. Force majeure

En cas d'Événement de force majeure au sens large du terme, y compris mais non limité à : mauvaises conditions météorologiques, incendies ou catastrophes naturelles, grève, faits de terrorisme ou autres, l'Organisateur a le droit de reporter l'Événement à une autre date ou à un autre lieu. L'Organisateur peut également annuler l'Événement.

L'Organisateur exclut sa responsabilité pour le dommage causé du fait du report, du déplacement ou de l'annulation de l'Événement, suite à un cas de force majeure.

L'Organisateur s'engage à informer les Participants d'un cas de force majeure par tout canal qu'il juge approprié, notamment le Site Internet.

Si l'évènement est annulé par suite d'un cas de force majeure, et dans cette hypothèse uniquement, l'Organisateur remboursera au Participant, sur demande, le prix du Billet, mais non ses autres frais.

En cas d'annulation, les remboursements seront effectués dans un délai raisonnable après celle-ci, sur présentation d'un billet d'entrée valide, selon les modalités fixées par l'Organisateur ou ses représentants.

En cas de modification des dates et/ou heures de l'Événement, les présentes Conditions Générales resteront en vigueur sans modification.



Article 18. Offres de tiers lors de l'Événement

Le Participant peut se voir offrir des produits ou des services par des exposants tiers lors de l'Événement, tels que des boissons et/ou de la nourriture, des marchandises ou d'autres produits.

L'Organisateur n'est pas partie à l'éventuel contrat entre le Participant et ce tiers, et ne peut être tenu responsable pour un dommage qui résulterait dudit contrat.

Article 19. Photographies et vidéos

Par l'Organisateur

L'Organisateur a le droit de réaliser des enregistrements visuels et/ou sonores de l'Événement et des Participants et de reproduire et/ou publier ces enregistrements sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

En obtenant un Billet ou un Bracelet d'entrée et/ou en entrant sur l'Installation, le Participant autorise inconditionnellement l'Organisateur à réaliser les enregistrements susmentionnés et à les traiter, publier et exploiter au sens large du terme.

Dans la mesure où le Participant posséderait un droit de toute nature sur les enregistrements susmentionnés, il transfère ces droits sans aucune restriction à l'Organisateur.

L'Organisateur n'est pas tenu de verser une quelconque compensation au Participant.



Par le Participant

En obtenant un Billet ou un Bracelet d'entrée et/ou en entrant sur l'Installation, le Participant s'engage à ne pas réaliser d'enregistrements visuels et/ou sonores de l'Événement et/ou des Participants, à des fins professionnelles, sous quelque forme que ce soit (y compris, mais sans limitation : photographie, tournage et ou réalisation d'enregistrements sonores et/ou vidéo, publication ou distribution de la brochure, des affiches et autres imprimés).

Propriété intellectuelle de tiers

En cas de violation de droits de propriété intellectuels (y compris, mais sans limitation, les droits de la personnalité) d'un tiers par un Participant, l'Organisateur se réserve le droit d'en informer l'ayant droit.

Chapitre 5. DISPOSITIONS FINALES

Article 20. Intégralité

Les présentes Conditions Générales représentent l'entier de l'accord entre l'Organisateur et le Participant, et ce dernier ne peut déduire aucun droit contre l'Organisateur qui ne correspondrait pas aux présentes Conditions Générales.

Les tiers ne peuvent déduire aucun droit vis-à-vis de l'Organisateur en se basant sur les présentes Conditions Générales.



Article 21. Divisibilité

Dans la mesure où une disposition des présentes Conditions Générales est en conflit avec une disposition légale impérative, cela n'affectera pas les autres dispositions des présentes Conditions Générales.

La disposition nulle sera remplacée par une disposition licite dont le contenu et la nature sont aussi proches que possible de la disposition nulle.

Article 22. Modification des Conditions Générales

Les présentes Conditions Générales peuvent être modifiées en tout temps par l'Organisateur, qui publiera la version modifiée le Site Internet.

Les Conditions Générales modifiées s'appliqueront à partir de la date de publication.

Si le Participant n'accepte pas les modifications des Conditions Générales, il doit cesser immédiatement d'utiliser et de visiter le Site Internet ou d'acheter des produits ou services de SW.



Chapitre 6. RÈGLES DU JEU

1. Les Participants n'ont accès à l'Installation qu'avec un Bracelet d'entrée.
2. Tous les Participants utilisant le toboggan pour enfants sont âgés de six ans ou plus
3. Tous les Participants utilisant le grand toboggan sont âgés de douze ans ou plus.
4. Les Participants ne sont pas autorisés à courir, se tenir debout ou s'arrêter sur l'Installation.
5. Les Participants ne peuvent accéder à l'Installation que s'ils disposent d'une bouée gonflable. A défaut, l'accès leur sera refusé.
6. Les Participants ne peuvent prendre le départ sur l'Installation que l'un après l'autre. Les départs simultanés sont interdits.
7. Les Participants doivent suivre les instructions de l'Organisateur et de son personnel.
8. Pas de nourriture et/ou de boisson sur l'Installation
9. Pas d'objets tranchants sur l'Installation.
10. Pas de bâton de selfie (« *selfie-stick* ») sur l'Installation.
11. Il est interdit d'utiliser l'Installation sous l'influence de l'alcool et/ou de drogues.
12. En cas de comportement inapproprié, le Participant pourra se voir refuser l'accès à l'Installation.